

## Note de synthèse et propositions suite à l'étude Aten-Afpa sur les métiers de la biodiversité

### Contexte :

Dans le cadre du **Plan national de mobilisation des filières et des territoires pour le développement des métiers de l'économie verte** lancé en 2009 par le Ministère en charge de l'écologie et du développement durable, le **Comité sur « Les métiers de la biodiversité et des services écologiques »** a mentionné comme une de ses priorités **la structuration d'une filière** des métiers de la biodiversité et des services écologiques pour les rendre lisibles et les valoriser. C'est l'une des trente propositions formulées par le comité de filière métiers de la biodiversité et des services écologiques dans son rapport au Secrétariat d'État au Développement Durable.

Ces métiers n'étant que **partiellement caractérisés**, il s'avère impératif de mieux les connaître afin d'adapter leurs compétences aux nouveaux enjeux et mettre en adéquation les filières de formation avec la réalité des métiers.

Pour ce faire, le Ministère de l'écologie, du développement durable, logement et du transport (MEDDLT) a confié à l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et au GIP « Atelier technique des espaces naturels » (ATEN) une mission d'accompagnement portant sur :

- l'identification des métiers de la biodiversité ;
- la description de ces métiers et des compétences associées ;
- l'identification des formations initiales menant à ces métiers ;
- l'analyse de l'emploi et du marché du travail ;
- la rédaction de notes prospectives sur les familles de métiers les plus significatifs.

🕒 *L'ensemble de ces éléments sont rendus public sur un site internet entièrement dédié à cette question :*

<http://metiers-biodiversite.espaces-naturels.fr/>

## La démarche:

### Définir le périmètre

La définition de la biodiversité retenue dans le champ de l'étude est celle de la **Convention sur la Diversité Biologique** ratifiée par la France en 1994 : « la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes ».

🕒 Le périmètre regroupe donc : ***les métiers dont la finalité principale est de contribuer au bon état de fonctionnement des écosystèmes, pour qu'ils assurent les services écologiques attendus. Ils se rencontrent essentiellement dans l'ensemble des activités de gestion (connaissance, protection, valorisation, restauration, management), qu'ils s'exercent dans le secteur des espaces naturels, ou dans les autres secteurs économiques.***

Mais il exclut les métiers de la recherche fondamentale et du développement durable qui n'entrent à priori pas dans le champ de cette filière

### Identifier et décrire des métiers

**Le groupe de travail ATEN AFPA a analysé plus de 800 fiches métiers** décrits dans une dizaine de référentiels de portée nationale tels que le Répertoire Opérationnels des Métiers et de l'Emploi (**ROME**), le Répertoire Interministériel des Métiers de l'État (**RIME**), celui des métiers de l'agriculture, du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (**CNFPT**), celui des gestionnaires d'espaces naturels, de Jeunesse et Sport et bien d'autres.

🕒 Il ressort de ce travail d'analyse et de description ***41 métiers répartis dans 6 familles professionnelles. Ces métiers sont présentés dans un répertoire métiers en ligne et adossé à un dictionnaire des compétences.***

🕒 Pour plus de lisibilité, les métiers ont été classés en deux catégories principales : ***les métiers au cœur de la biodiversité et les métiers contribuant à la préservation de la biodiversité.***

***Les métiers au cœur de la biodiversité sont ceux dont la finalité et les compétences sont la préservation, le maintien et la restauration du bon fonctionnement des éco-systèmes***

***Les métiers contribuant à la préservation sont ceux dont la finalité n'est pas la préservation de la biodiversité, mais qui intègrent des activités et des compétences qui y participent.***

### Quantifier l'emploi et le marché du travail

Le groupe de travail a pris pour partie d'exploiter les statistiques nationales de l'INSEE, notamment **l'enquête emploi 2009** en croisant les **NAF** et **PCS** concernant les activités et les métiers liés à la biodiversité. A ces nomenclatures ont été appliqué :

- un coefficient de pesée des métiers cibles dans les PCS (professions et catégorie socio-professionnelles)
- un coefficient de biodiversité pour les NAF ; (nomenclature des activités françaises)

Cette analyse a été comparée à une enquête sur une région type et les résultats réajustés en conséquence.

🕒 Il ressort de cette analyse de l'emploi que ***les métiers de la biodiversité concernent aujourd'hui 64 000 emplois, dont 22 500 pour les métiers au cœur de la biodiversité.***

Concernant le marché du travail, les données collectées à ce jour auprès de Pôle Emploi reflètent très partiellement le marché des métiers de la biodiversité en terme d'offres d'emplois, tels que définis dans l'étude.

🕒 Il ressort cependant que ***l'offre d'emploi est aujourd'hui largement sous-dimensionnée au regard de la demande.***

Répertoirer l'offre de formation :

Un inventaire systématique de l'offre de formation initiale a été réalisé pour l'ensemble des métiers décrits. Le recensement de l'offre de formation a débuté par le dépouillement systématique de l'offre référencée par le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) : <http://www.cncp.gouv.fr/grand-public/consultationNsf>.

L'analyse a finalement porté sur 59 des 492 codes NSF, qui pouvaient répertoirer des offres en lien direct avec les métiers décrits dans l'étude, soit 1357 fiches de formations qui donnent lieu à une certification.

Celles retenues indiquent :

- soit une finalité dans l'emploi visant la préservation, la restauration, l'information des espaces naturels ou des écosystèmes ;
- soit un ou plusieurs modules de formation sur la biodiversité. C'est le cas le plus souvent pour les formations de type MASTER 2.

Ce recensement a été complété et croisé par une recherche portant sur le site de l'ONISEP et une recherche libre sur internet.

Au total, 80 offres de formations initiales ont été recensées, mises en ligne sur le site des métiers de la biodiversité et liées à un ou plusieurs métiers.

🕒 Il apparaît que *l'offre de formation de niveau I est pléthorique* par contre *l'offre de formation de niveau V et IV ne propose pas ou peu de modules axés sur la biodiversité, en dehors de quelques formations du ministère de l'agriculture spécifiquement orientées sur ces emplois*. Peu de formations sur l'éco tourisme ou l'agro tourisme existent à ce jour.

## Sept propositions pour poursuivre la démarche

Le répertoire métiers ainsi constitué fait apparaître des métiers appartenant à différentes branches professionnelles et différents ministères (Écologie, Agriculture, Recherche, Jeunesse et Sports, ...). A l'issue de cette mission, le groupe de travail AFPA – ATEN est amené à formuler des propositions.

L'étude a permis de démontrer que les outils statistiques existants actuellement ne permettent d'analyser que partiellement l'emploi sur ces métiers, par exemple, les Parcs nationaux sont classés dans la NAF 9104Z « gestion des jardins botaniques », par ailleurs, il faut aller rechercher les organisations dans différentes NAF.

🕒 **1ère proposition** : Constituer une **NAF adaptée aux organisations de la biodiversité** et identifiées des CSP qui correspondent à ces métiers afin de disposer d'un outil fiable permettant de comptabiliser l'emploi.

### Sur l'évolution du marché de l'emploi :

Du fait de ce qui précède, il apparaît important d'affiner les travaux d'analyse du marché de travail afin d'identifier les raisons amenant à un taux de tension très faible de l'emploi sur les métiers de la biodiversité.

🕒 **2ème proposition** : choisir chaque année un ou deux métiers cibles afin de réaliser, en partenariat avec les différents services statistiques, **une analyse du marché du travail et de l'emploi**.

En parallèle, le temps imparti à ce travail n'a pas permis d'investiguer le champs des employeurs. Or, il peut s'avérer intéressant de disposer d'une analyse de leur demande, tant en termes de compétences recherchées que de modalités de recrutement.

🕒 **3ème proposition** : constituer un panel représentatif d'employeurs dans le domaine de la biodiversité afin d'analyser leurs besoins en compétences et leurs modalités de recrutement, cette analyse permettra d'alimenter les notes prospectives sur les métiers du répertoire.

### Le site « Les métiers de la biodiversité »

Sur la quarantaine de métiers identifiés au cœur de la biodiversité ou contribuant au maintien de la biodiversité, le groupe de travail a repéré 6 métiers nouveaux ou en émergence.

🕒 **4ème proposition** : *réaliser ces fiches métiers* sur la base d'une méthode d'analyse du travail et de comparaison avec des fiches référentiel susceptibles d'être approchantes. Dans le même temps, il convient de **faire évoluer le dictionnaire des compétences** en y intégrant les savoirs et savoir-faire liés.

### L'offre de formation

Le travail qui vient d'être réalisé a permis d'identifier une offre de formation pléthorique pour ces métiers. Or le groupe de travail propose d'analyser de manière fine l'offre de formation identifiée par l'étude de cette année.

🕒 **5ème proposition** : Analyser les flux de sortie des formations diplômantes au regard des besoins du marché du travail, et des études prospectives

🕒 **6ème proposition** : identifier l'offre de formation initiale pour les territoires et départements d'outre mer

🕒 **7ème proposition** : évaluer l'opportunité de la création d'éventuels titres ou certifications professionnelles, qu'ils soient portés par le ministère en charge du développement durable, par celui du travail ou par les branches professionnelles (CQP)